

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 7077

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :51.....000.....)	DA	51 000	51 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 100	5 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	323 580	383 581
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 374	169 999
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	412 053	609 680
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	274 632	170 204
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	282 407	338 619
	Dettes fiscales et sociales	DY	179 513	184 803
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	29 204	14 303
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	765 755	707 930
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 177 808	1 317 609
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	601 408	688 371
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	32 095	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 177 808.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 539 318.08 Euros et dégageant un bénéfice de 32 373.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est filiale de la société LUMAR, société tête de groupe et a fait option pour l'intégration fiscale depuis l'exercice ouvert le 10/10/2021.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	139 453		
TOTAL	139 453		
Installations générales agencements aménagements des constructions	153 047		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	178 672		9 213
Installations générales agencements aménagements divers	847 609		130 661
Matériel de transport	23 180		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	70 968		3 402
TOTAL	1 273 475		143 276
Prêts, autres immobilisations financières	128 777		206
TOTAL	128 777		206
TOTAL GENERAL	1 541 705		143 482

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			139 453	139 453
Installations générales agencements aménagements constr.			153 047	153 047
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 300	186 585	186 585
Installations générales agencements aménagements divers		43 455	934 815	934 815
Matériel de transport			23 180	23 180
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 660	72 710	72 710
TOTAL		46 415	1 370 335	1 370 335
Prêts, autres immobilisations financières			128 983	128 983
TOTAL			128 983	128 983
TOTAL GENERAL		46 415	1 638 771	1 638 771

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 159			1 159
Installations générales agencements aménagements constr.		67 369	7 653		75 022
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		167 765	3 841	1 300	170 307
Installations générales agencements aménagements divers		619 341	52 624	29 195	642 771
Matériel de transport		9 361	4 636		13 997
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		35 207	14 557	1 660	48 104
TOTAL		899 043	83 312	32 155	950 200
TOTAL GENERAL		900 202	83 312	32 155	951 359
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 653				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 841				
Instal.générales agenc.aménag.divers	52 624				
Matériel de transport	4 636				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 557				
TOTAL	83 312				
TOTAL GENERAL	83 312				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 613			2 613
TOTAL		2 613			2 613
TOTAL GENERAL		2 613			2 613
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 613			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	128 983	0	128 983
Autres créances clients	38 151	38 151	
Personnel et comptes rattachés	2 543	2 543	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 162	23 162	
Groupe et associés	85 124	85 124	
Débiteurs divers	44 819	44 819	
Charges constatées d'avance	67 024	67 024	
TOTAL	389 806	260 823	128 983

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	32 095	32 095		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	242 537	78 190	164 347	
Fournisseurs et comptes rattachés	282 407	282 407		
Personnel et comptes rattachés	112 458	112 458		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 169	63 169		
Impôts sur les bénéfices	509	509		
Taxe sur la valeur ajoutée	90	90		
Autres impôts taxes et assimilés	3 287	3 287		
Autres dettes	29 204	29 204		
TOTAL	765 755	601 408	164 347	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	140 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 667			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CATEGORIE UNIQUE	1.0000	51 000			51 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	138 294			138 294	
Total	138 294			138 294	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	18 220	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	19 862
Total	19 862

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	147 174
Autres dettes	29 039
Total	176 213

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	67 024
Total	67 024

AK DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 51 000 euros
Siège social : 8 Grand Rue 19/21 Rue de la République 8/10 rue du
Chevalier Roze, 13002 MARSEILLE
509 600 987 RCS MARSEILLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 mars 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2024

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 32 374 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice32 374 euros

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte « autres réserves » 167 626 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 200 000 euros

A titre de dividende global à l'Associée Unique200 000 euros
Soit 3,92 euros par action

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 212 054 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 27 mars 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

130 000 euros, soit 2,55 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 130 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

200 000 euros, soit 3,92 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

230 000 euros, soit 4,51 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 230 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.